

CISION CODE 67
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION LE 28 JUIN 2023 À 7 H

Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales

Le gouvernement du Québec accorde plus de 5 M\$ à La Conception

La Conception, le 28 juin 2023. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, la députée de Labelle, M^{me} Chantale Jeannotte, est fière d'annoncer qu'une somme de 5 070 000 \$ a été accordée à la Municipalité de La Conception pour la construction d'un garage municipal.

Le nouveau bâtiment comprendra de spacieux espaces pour l'entreposage, le lavage et la réparation des véhicules. L'aménagement de quatre bureaux administratifs, d'une salle de réunion, de vestiaires, d'une cafétéria et d'une salle de menuiserie est également prévu.

Citations :

« Je me réjouis pour les gens de La Conception, qui bénéficieront d'un garage municipal neuf et optimal. La qualité des infrastructures collectives est importante pour les municipalités; ces installations ont une incidence directe sur les services rendus à la population. C'est pourquoi notre gouvernement est fier du soutien de plus de 5 millions de dollars octroyé à ce projet. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« Grâce à cet investissement de notre gouvernement, La Conception aura maintenant l'espace nécessaire pour entreposer et entretenir ses véhicules des services de la voirie et des travaux publics. Situé près de la route 117, le nouveau garage sera positionné de manière à mieux répondre aux besoins des Conceptionnoises et Conceptionnois, au profit d'un milieu de vie agréable et sécuritaire. »

Chantale Jeannotte, députée de Labelle

« La construction d'un nouveau garage municipal est plus qu'essentielle, et nous remercions sincèrement la ministre, M^{me} Laforest, pour l'aide financière obtenue, qui représente 78 % du coût maximal admissible! Les besoins en travaux publics sont de plus en plus grandissants et notre équipe est très autonome pour ce qui est des travaux en régie interne. Les membres du conseil ainsi que moi-même sommes très fiers d'avoir priorisé cette construction, dont le début des travaux est prévu dès cette année. »

Gaëtan Castilloux, maire de La Conception

Faits saillants :

- L'aide financière provient du [Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales \(PRACIM\)](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\) 2023-2033](#). Celui-ci prévoit des investissements de plus

de 7,1 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

- Le PRACIM vise à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux. Il prévoit notamment une bonification de l'aide financière pour les municipalités de plus petite taille de même que pour celles qui se regroupent pour concrétiser des projets communs visant à offrir des services à leur population.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



twitter.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : Anis Telmat

Directeur adjoint
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
438 881-6879
Anis.Telmat@mam.gouv.qc.ca

Information : Équipe des relations de presse

Direction des communications du
ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746

Luc Lefebvre

Responsable
Bureau de circonscription de la
députée de Labelle
819 430-6829
luc.lefebvre@assnat.qc.ca